



**Doc. 12498**

26 janvier 2011

## Intégration des immigrants : l'Europe en échec ?

### Proposition de résolution

déposée par Mme Doris FIALA et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

La présence en Europe de quelque 60 millions de migrants a de profondes incidences sur les plans démographique, économique, social et politique, tant pour les sociétés d'origine que pour les sociétés d'accueil. La bonne intégration des immigrants est indispensable pour une prospérité durable de la région, compte tenu du vieillissement des populations autochtones et de la baisse des taux de natalité. L'intégration est par conséquent l'un des principaux défis auxquels l'Europe doit aujourd'hui faire face.

Dans de nombreuses régions d'Europe, les déclarations de personnalités politiques de haut rang et le durcissement du discours anti-immigrants des groupes politiques ultranationalistes suscitent depuis quelque temps un vif débat sur le rôle des immigrants et sur leur obligation de respecter les valeurs et les coutumes locales et de s'y adapter. Dans le prolongement de ce débat, de nombreux Etats membres instaurent des critères d'intégration plus stricts pour l'admission d'étrangers sur leur territoire, la délivrance d'un titre de séjour de longue durée ou l'octroi de la nationalité, tendance que l'on retrouve dans la réglementation et la jurisprudence récentes de l'Union européenne.

Les soussignés sont convaincus que la clé d'une bonne intégration repose dans une responsabilité et un intérêt mutuels, une participation multisectorielle et une approche multistratégique.

L'Assemblée parlementaire devrait contribuer au débat actuel en soulevant des questions cruciales : l'Europe est-elle effectivement en train d'échouer dans ses politiques d'intégration ? Comment faire pour que les communautés immigrées échappent au piège des aides sociales, à l'échec scolaire, au taux élevé de criminalité et au fossé culturel qui sont aujourd'hui leur lot ? Quelles sont les obligations et les responsabilités respectives des communautés autochtones et immigrées afin de développer des sociétés paisibles, dynamiques et cohésives ? Et comment parvenir à des politiques migratoires équitables et humaines qui favorisent l'intégration sociale, économique, civique et politique pour le bien de tous ?

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

FIALA Doris, Suisse, ADLE  
ACKETOFT Tina, Suède, ADLE  
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC  
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC  
ÁRNASON Mörður, Islande, SOC  
CEDERBRATT Mikael, Suède, PPE/DC  
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
DENDIAS Nikolaos, Grèce, PPE/DC  
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC  
FRAHM Pernille, Danemark, GUE  
HUSS Jean, Luxembourg, SOC  
IWIŃSKI Tadeusz, Pologne, SOC  
KOSZORÚS László, Hongrie, PPE/DC  
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC  
MENDES Ana Catarina, Portugal, SOC  
MIHALOVICS Péter, Hongrie, PPE/DC  
NEGELE Gebhard, Liechtenstein, PPE/DC  
OSBORNE Sandra, Royaume-Uni, SOC  
REPS Mailis, Estonie, ADLE  
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC  
TÜRKEŞ Tuğrul, Turquie, GDE

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste